



## RANDONNEURS À PIED, A CHEVAL, À VÉLO 2020

1/2

*A 60 kilomètres de Paris, l'île de loisirs de Bois-le-Roi bénéficie d'un environnement préservé entre la forêt de Fontainebleau et la Seine : dépaysement assuré ! Elle est aménagée par la Région Île-de-France, administrée par un Syndicat mixte, gérée et animée par l'association UCPA Sport Loisirs.*

**Bois-le-Roi vous propose un lieu de séjour privilégié : dans un cadre verdoyant proche de Paris, vous pourrez partir sillonner les sentiers de randonnée de la FORET DE FONTAINEBLEAU à pied, à cheval ou à vélo.**

### ↘ L'HÉBERGEMENT

Nos 167 lits se répartissent sur trois bâtiments : « Le Château » 42 lits, « La Forêt » 56 lits, « Les Abeilles » 69 lits. Nos **chambres** sont collectives et comportent de 2 à 8 lits. Les draps et couettes sont fournis. Les chambres sont ouvertes aux groupes constitués (associations).

Pour plus de confort et un séjour insolite, choisissez les **roulottes** 5 places équipées d'un coin cuisine et d'une salle d'eau. Les roulottes sont destinées aussi bien aux groupes constitués qu'aux individuels.

### ↘ LA RESTAURATION

En salle ou en terrasse, le chef vous accueille autour de son buffet.

- **une restauration de qualité,**
- une équipe de cuisine attentive à vos besoins, dans une ambiance conviviale,
- des possibilités de prestations supplémentaires : apéritif, vin, eau minérale, repas à emporter.

### ↘ SALLES

Une salle peut être mise à votre disposition pour la veillée ou pour se retrouver et échanger sur l'itinéraire du lendemain.

Location de vidéoprojecteur et écran possible pour partager les photos de vos plus belles randos.



### ↘ POUR EN SAVOIR +

**ILE DE LOISIRS DE BOIS-LE-ROI**  
UCPA  
Céline SIMON  
Rue du Tournezy - 77590 Bois-le-Roi  
Tel : 01.64.81.33.13  
[csimonl@bois-le-roi.iledeloisirs.fr](mailto:csimonl@bois-le-roi.iledeloisirs.fr)

[www.bois-le-roi.iledeloisirs.fr](http://www.bois-le-roi.iledeloisirs.fr)



## RANDONNEURS À PIED, A CHEVAL, À VÉLO 2020

2/2

### ➤ RANDONNEES

**A partir de l'île de Bois-le-Roi, possibilités de randonnées multiples avec accès direct à la forêt de FONTAINEBLEAU.**

- Les sentiers du village de Bois-le-Roi
- Le sentier **GR 1** : boucle de 680 km autour de Paris. Balisage dès la gare de Bois-le-Roi (rouge et blanc),
- Le sentier **GR 2** qui relie Rouen à Dijon en passant par Paris, balisage dès la sortie de la gare de Bois-le-Roi en direction de la Seine (rouge et blanc),
- Les sentiers **Denecourt-Colinet** (balisage bleu),
- La promenade de Samoïs,
- Garenne et pâture dans le bois des bergeries : boucle au départ de Chartrettes,
- Le circuit « **Découverte des points de vue** de la forêt de Fontainebleau »,
- Le **circuit des 25 bosses** pour s'entraîner au dénivelé montagnard,
- Le Tour du massif de Fontainebleau (**TMF**) balisé vert et blanc
- Le Tour du massif à vélo (**TMV**) balisé vert

Pour en savoir plus , consultez

- « Seine-et-Marne... à pied » du Comité départemental de la randonnée pédestre de Seine-et-Marne. <http://www.randonnee-77.com/>
- Le document de l'Office National des Forêts « Promenades à pied ou à vélo en forêt de Fontainebleau » .
- La carte IGN Top 25 de la Forêt de Fontainebleau (en vente à l'accueil de l'île de loisirs).

« L'ânerie bacote » propose des randonnées avec ânes bâtés à proximité.  
Contact [www.anerie-bacotte.com](http://www.anerie-bacotte.com).

### NOS TARIFS T.T.C.

(valables jusqu'au 31/10/2020)

La nuit (W.E. ou jours fériés) :	<b>15,40 €</b>	la nuit (en semaine) :	<b>12,65€</b>
Le déjeuner ou le dîner :	<b>13, 80 €</b>	le petit-déjeuner :	<b>4,57 €</b>
Location salle :	à partir de <b>117,60 €</b>		
Suppléments :			
vin le quart	<b>3,00 €</b>	eau 50cl	<b>1,50 €</b>
café / thé	<b>1,50 €</b>	apéritif	<b>3, €</b>



### ➤ POUR EN SAVOIR +

**ILE DE LOISIRS DE BOIS-LE-ROI**  
Céline SIMON  
Rue du Tournezy - 77590 Bois-le-Roi  
Tel : 01.64.81.33.13  
[csimon@bois-le-roi.iledeloisirs.fr](mailto:csimon@bois-le-roi.iledeloisirs.fr)

[www.bois-le-roi.iledeloisirs.com](http://www.bois-le-roi.iledeloisirs.com)

L'île de loisirs de Bois-le-Roi a signé la charte « Biosphère Ecotourisme ».